

FAÇADES LIÉGEOISES PROPRES À AFFÛTER LE REGARD

La façade de l'immeuble qui porte le n° 31 dans la rue de l'Université vient de subir un ravalement qui prête le flanc à la critique. Enduite à l'origine, elle cachait de médiocres briques appareillées à la diable. Elle les exhibe maintenant, ce qui lui donne l'air d'une médiocre construction rurale. Les chambranles n'ont plus de montants; les linteaux sont sans supports. Rien de plus éloquent que le contraste avec la maison voisine, dont les étages n'ont pas été saccagés. La Ville ne récompense-t-elle pas d'un subside les interventions ainsi conduites? Dans l'affirmative, le règlement est à modifier. C'est d'autant plus nécessaire que les cas analogues sont nombreux. Rue des Carmes, les immeubles numérotés 13 et 15 en offrent un beau : le n° 13, fort bien conservé, retrouverait toute sa dignité si le rez-de-chaussée et les montants des chambranles du premier étage étaient entièrement peints en gris assorti à la pierre naturelle; le n° 15, lui, n'est plus qu'une ruine «au niveau» visuel. Rue Haute-Sauvenière, presque en face du chevet de Sainte-Croix (autre matière à grincements de dents), trois façades formaient un ensemble peu banal; celle de gauche et celle de droite ont été scalpées. Comme celle de l'immeuble sis au n° 56 de la rue Cathédrale, aile droite d'un ample bâtiment dont elle est l'élément le plus sinistré.

Au pied de la rue du Jardin-Botanique, le processus d'enlaidissement a sévi davantage. Il y avait là, les seniors s'en souviendront, deux bâtiments en pendants d'inspiration palladienne, agrémentés d'un balcon incurvé et de deux colonnes ioniques. A n'en pas douter, ils ont été élevés au lendemain de la création de la voie en 1838. Du côté aval, l'enduit a été arraché et des enseignes voyantes ont été placées. Du côté amont, c'est le bâtiment tout entier qui a été rasé. Il a été remplacé par un building, un de ceux qui font régner la cacophonie tout au long du boulevard d'Avroy, où l'unité dans la diversité n'est plus qu'un lointain souvenir, comme dans les autres grandes artères de la ville.

Les immeubles commerciaux qui portent le n° 33 et le n° 35 de la rue Grétry avaient subi de même une modernisation dans le goût détestable, made in USA, qui a fait tant de ravages au cours des «Golden Sixties» : vitrines aussi grandes que possible, racoleuses comme des péripatéticiennes. Les rez-de-chaussée ont été récemment refaits avec le souci de rétablir l'harmonie avec les étages, ô merveille! Mais des décrochements dont on ne voit pas la justification gâtent le plaisir.

Au n° 51, de la rue du Pont d'Ile, un immeuble ancien offre depuis longtemps déjà un bel exemple d'intervention résolument contemporaine. On a cru embellir les poteaux d'acier en les déguisant sous une peinture imitation bois clair.

Un rez-de-chaussée a miraculeusement échappé à l'adaptation aux «nécessités» du «bizness» au n° 15 de la rue Sœurs-de-Hasque. Toute en pierre, néo-classique, la façade montre des gouttes empruntées au style dorique. Le classement est recommandé depuis presque trente ans déjà (*Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 3, 1974, p. 396).



Une ville célèbre pour sa beauté fait penser à un choral exécuté par des exécutants sans nombre qui sont à peu près tous très attentifs à chanter juste.

Pierre COLMAN

12, PLACE DE BRONCKART

Les places publiques comptent pour beaucoup dans la beauté des villes historiques, nul ne saurait le nier. Liège n'est pas particulièrement gâtée à cet égard. Lorsqu'au XVII^{ème} siècle tant de merveilles de ce genre ont été créées en France, elle n'a pas suivi le mouvement. Elle s'est ébrouée au siècle suivant. La réussite la plus remarquable ? Sans doute les Terrasses d'Avroy, ouvertes sur le fleuve et sur le parc nouvellement créé, à l'origine ornées aux quatre coins de parties arrondies qui se répondaient. Aujourd'hui, alors que l'art floral continue à s'y épanouir dans une harmonieuse ordonnance, l'architecture y gémit sur les méfaits du laisser-faire.

Autre réussite, dans une discrétion du meilleur ton : la place de Bronckart. Lorsque le classement des façades a été envisagé, les hésitations n'ont cependant pas manqué : une homogénéité « unique à Liège » (*Le patrimoine monumental de la Belgique*, t. 3, 1974, p. 73), certes ; mais rien de vraiment exceptionnel. Et surtout, la création d'un garage au n° 12 ; l'équivalent d'un coup de claxon pendant l'andante d'une symphonie classique... Les partisans du classement l'ont pourtant emporté : l'exemple ne manquerait pas d'être suivi si le hola n'était pas mis ; et la défiguration n'était pas irréparable.

Elle n'a jusqu'à présent été réparée en aucune façon. Les gens de mon espèce ont pris l'habitude de détourner le regard avec un soupir ou une grimace. C'est montrer trop peu de combativité et d'imagination. L'effet serait déjà beaucoup moins affligeant si le large rectangle agressif de la porte était peint en gris moyen plutôt qu'en blanc et si le chambranle clinquant qui le souligne était recouvert d'un enduit approprié. Il serait bien meilleur encore si appel était fait à un peintre habile dans l'art du trompe-l'oeil. Les distraits croiraient voir la façade originelle. Les attentifs évalueraient avec amusement le degré de réussite. La dépense ne serait pas grande. Mais comment trouver un « sponsor » dès lors qu'il n'y a pas à la clé de « return » ?

Pierre COLMAN

